

Etat des lieux de la population de saumon et analyse des captures par les pêcheurs amateurs aux lignes sur les bassins de la Mignonne, du Camfrout et du Faou

Données générales sur le bassin

Ces 3 fleuves côtiers font l'objet d'un TAC global et sont suivis annuellement depuis 2012 en recrutement de juvéniles de saumon. Les bassins de la Mignonne et du Camfrout prennent leur source dans des zones de tourbières, marais ou zones humides et sont essentiellement agricoles avec une place prédominante de l'élevage. Le Faou est un ruisseau côtier dont la qualité de l'habitat induit un bon potentiel de reproduction, supérieur à la capacité d'accueil du milieu. La qualité physico-chimique est très bonne.

- ⇒ Surface : 312 km² (116 km² sur la Mignonne - 55 pour le Camfrout et 141 km² sur la rivière du Faou)
- ⇒ Linéaire de cours d'eau et affluents : 198 km (84 km pour la Mignonne - 70 km le Camfrout et 44 km sur le Faou)
- ⇒ Linéaire colonisé régulièrement par le saumon : 63 km (27 km pour la Mignonne - 25 km le Camfrout et 10 km sur le Faou)
- ⇒ Linéaire potentiel ou historique colonisé par le saumon : 32 km (13 km pour la Mignonne - 12 km le Camfrout et 47 km sur le Faou)

La production de tacons sur le bassin

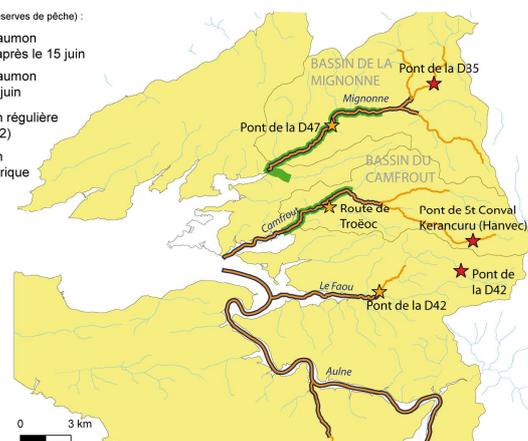
L'abondance des populations de saumons dans les rivières bretonnes est estimée à partir de données de recrutement en juvéniles. Ces dernières sont obtenues par la méthode des indices d'abondance de juvéniles de saumons (IA SAT) (capture des juvéniles de l'année (0+) par pêche électrique et par unité d'effort en 5 mn).

- ⇒ Surface de production échantillonnée selon la méthode IA SAT : 67 855 m² (31 823 sur la Mignonne, 30 722 sur le Camfrout et 5 310 sur le Faou)
- ⇒ IA SAT 2012-2014 : 53,2
- ⇒ Production moyenne de 12 921 tacons 0+ entre 2012 et 2014
- ⇒ Contribution de 3,2 % du total régional (petit cours d'eau)
- ⇒ Contribution en moyenne de 53 % en juvéniles de saumon pour la Mignonne et 42 % sur le Camfrout

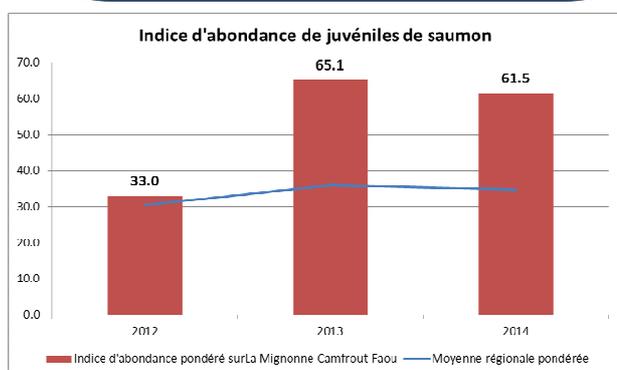
Limites de pêche

(carte ne tenant pas compte des réserves de pêche) :

- ★ Limite de pêche du saumon (Castillon) autorisée après le 15 juin
- ★ Limite de pêche du saumon autorisée avant le 15 juin
- Linéaire de répartition régulière du saumon (MàJ 2012)
- Linéaire de répartition potentielle et/ou historique
- Cours d'eau classés en liste 2 du L214-17
- Bassin versant



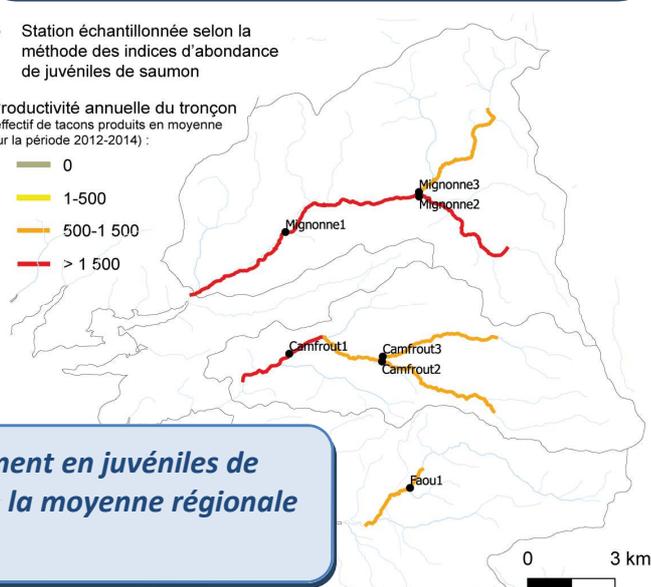
- ⇒ Linéaire cartographié : 19,5 km (15,4 km sur la Mignonne—3,1 km sur le Camfrout et 1,5 km sur le Faou)
- ⇒ Surface de production accessible par le saumon : 67 855 m²
- ⇒ Surface de production cartographiée : 67 855 m²



- Station échantillonnée selon la méthode des indices d'abondance de juvéniles de saumon

Productivité annuelle du tronçon (effectif de tacons produits en moyenne sur la période 2012-2014) :

- 0
- 1-500
- 500-1 500
- > 1 500



Depuis le début du suivi en 2012, le niveau du recrutement en juvéniles de saumon de l'année est en forte progression et dépasse la moyenne régionale notamment sur la Mignonne.

Etat des lieux de la population de saumon et analyse des captures par les pêcheurs amateurs aux lignes sur les bassins de la Mignonne, du Camfrout et du Faou

Gestion de la pêche du saumon

Captures par les pêcheurs amateurs aux lignes de 1987 à 2014

De 1987 à 2014, la moyenne des déclarations annuelles est de 9 saumons de printemps et de 3 castillons.

Le maximum de captures déclarées est de 20 saumons de printemps en 2005

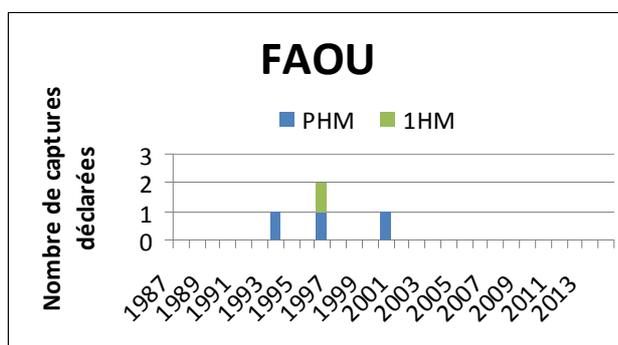
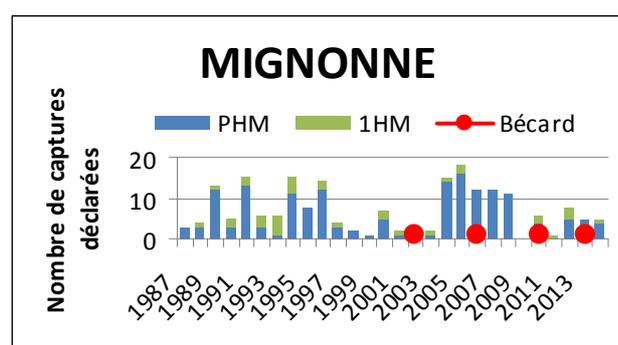
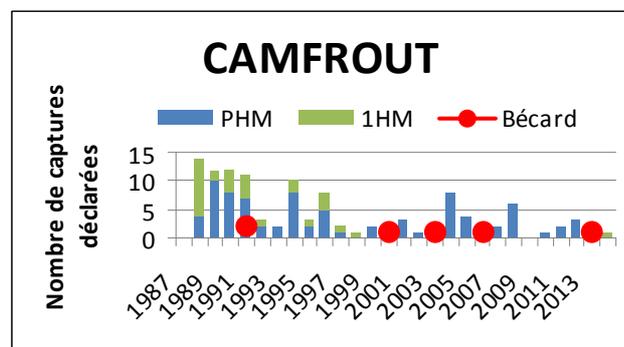
A partir de 2004, un TAC global a été défini sur ces 3 bassins.

Depuis 2000, la fermeture anticipée de la pêche des saumons de printemps a été déclenchée 5 fois sur ces bassins.

Période d'ouverture de la pêche :

Saumons de printemps : du 14 mars au 15 juin

Castillons : du 16 juin au 31 juillet



Fermetures anticipées de la pêche des PHM pour cause d'atteinte du TAC depuis 2000

Valeurs des TAC PHM depuis 2000

- ⇒ Mignonne
- ⇒ 03/04/2000
- ⇒ 17/05/2004
- ⇒ 16/05/2005
- ⇒ 09/05/2006
- ⇒ 05/06/2007
- ⇒ Camfrout
- ⇒ 15/05/2000

2000-2005: 13 PHM
2006-2007 : 12 PHM
2008-2012 : 13 PHM
2013-2015: 9 PHM

TAC 2016-2017 Mignonne :

6 saumons de printemps (PHM) et 52 castillons (1HM)

TAC 2016-2017 Camfrout :

6 saumons de printemps (PHM) et 50 castillons (1HM)

TAC 2016-2017 Faou :

1 saumon de printemps (PHM) et 9 castillons (1HM)

Réalisation et conception : M.A. Arago, Onema DIR Bretagne - Pays de Loire - G. Germis, Bretagne Grands Migrateurs
Avec la contribution de : C. Sauvadet, CNIS - Pôle Onema-INRA - N. Bourré, FDPPMA29

Source des données : FDPPMA 29 (Indices d'abondance de juvéniles de saumon - cartographie des habitats) - CNIS (Captures de saumon par les pêcheurs amateurs aux lignes) - Chapon P.M., Onema (linéaire de répartition du saumon actuel et historique) - DREAL Loire-Bretagne (cours d'eau classés en liste 2 du L214.17)